

Colmar, le 8 octobre 2018

**Toussaint :  
circulation des véhicules au cimetière municipal**

Afin de permettre l'entretien des tombes avant la Toussaint, l'accès en voiture au cimetière municipal de Colmar, rue du Ladhof, sera exceptionnellement autorisé de 8h à 17h du lundi 22 au vendredi 26 octobre inclus.

L'accès au cimetière sera strictement interdit à tout véhicule du samedi 27 octobre au dimanche 4 novembre 2018 inclus.

À noter également qu'il est formellement interdit de stationner sur les pelouses.

**CONTACT PRESSE :**

Lucie HAMON - Attachée de presse  
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33  
[lucie.hamon@colmar.fr](mailto:lucie.hamon@colmar.fr)